

Image not found or type unknown



## Divorce que devient le logement

Par **gil1456**, le **31/05/2013 à 20:19**

Bonsoir, je suis propriétaire d'une maison mariée sous le régime séparation de biens, ais-je le droit de mettre mon mari à la porte de ma maison, notre résidence principale la vie avec lui n'est plus possible, les enfants n'en peuvent plus merci

Par **cocotte1003**, le **31/05/2013 à 23:00**

Bonjour, non c'est le domicile conjugal. Le juge lors de la première audience de divorce donner l'autorisation de vie séparée et attribuera le domicile, cordialement

Par **gil1456**, le **31/05/2013 à 23:11**

merci je m'en doutais